

L'ÉVALUATION

1920	Vers 1920, la <i>docimologie</i> (science de l'étude des examens) se développe et souligne l'imprécision des notations (différence d'un correcteur à l'autre ou même avec un même correcteur avant ou après une bonne copie). On a aussi mise en évidence de l' <i>effet Pygmalion</i> (le regard que l'on porte sur l'apprenant conditionne sa réussite).
1989	Loi d'orientation 1989 : <i>évaluer</i> de manière <i>cohérente</i> et <i>positive</i> .
2000	Depuis les années 2000, on a une <i>évaluation par compétence</i> . Elle prend en compte la complexité d'un ensemble de situations et la conduite des apprentissages.

LES DIFFERENTS TYPES D'ÉVALUATION

- L'évaluation diagnostique : pour prendre en compte les représentations et acquis des élèves (modèle constructiviste)
- L'évaluation formatrice : l'élève s'auto-évalue, ce qui lui permet de prendre conscience des compétences acquises ou non, met donc en jeu la métacognition (modèle constructiviste)
- L'évaluation formative : permet à l'enseignant d'évaluer la progression des apprentissages des élèves afin de mieux adapter son enseignement. (modèle béhavioriste)
- L'évaluation sommative : évaluation en fin de période d'apprentissage pour vérifier les acquis des élèves, qui ont du accéder un à certain niveau de compétence. Donne lieu à une note (modèle transmissif)

ÉVALUER : UN GESTE PROFESSIONNEL

LES TEXTES OFFICIELS

- Compétence n°7 du référentiel de compétence des maîtres : « évaluer les élèves »
- Code de l'éducation :
« le maître est responsable de l'évaluation régulière des acquis des élèves. Les parents sont tenus informés périodiquement des résultats et de la situation scolaire de leur enfant. Dès que des difficultés apparaissent un dialogue est engagé avec eux ».
- Circulaire du 24 novembre 2008 : bilan des acquisitions des élèves en fin de maternelle et livret scolaire qui est rempli en fin de période (sauf PS MS).

LE LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES

Il constitue la première partie *du livret scolaire*, qui suit l'élève *tout au long de sa scolarité obligatoire*. Il contient :

- *Attestation de l'acquisition des compétences du socle commun* à chaque palier : en fin de CE1, de CM2 et de 3^{ème} : compétences nécessaires pour obtenir le brevet

- *Évaluations nationales*
- *ASSR* : Attestation Scolaire de Sécurité Routière
- *APS* : Attestation de Premiers Secours

À chaque palier, les résultats de l'élève sont *transmis à sa famille*.

À la fin du CM2, le livret est *transmis aux parents* ou aux responsables légaux *et au collège*.

L'ÉVALUATION EST DIFFÉRENTE EN FONCTION DES ÂGES

En maternelle, l'évaluation est surtout *diagnostique et formative*. L'évaluation sommative n'a lieu qu'en fin de cycle. L'évaluation se fait beaucoup par *l'observation des élèves par le maître*. Les évaluations écrites ne doivent être que peu utilisées. Un livret d'aide à l'évaluation en maternelle est proposé par le ministère.

LES ÉVALUATIONS NATIONALES

Les évaluations nationales ont été initiées par la *loi d'orientation 1989*, ce sont principalement des *évaluations diagnostiques*.

Aujourd'hui, elles concernent le CE1 et le CM2 : elles correspondent aux *paliers d'évaluation de l'acquisition du socle commun*.

Il existe des *évaluations en GS/CP*, mais le système est différent. Les enseignants d'une circonscription ou d'un groupe scolaire sélectionnent des items.

Elles sont un *indicateur fiable* :

- Pour l'institution : elles mesurent les acquis des élèves à ces deux moments clés. Les résultats publiés au niveau national sont calculés sur la base d'une analyse statistique à partir d'un échantillon représentatif. Ils garantissent une comparaison avec l'année précédente.
- Pour l'école et l'équipe éducative : mise en place du projet d'école en fonction des difficultés constatées, PPRE, organisation du DAP, aides spécifiques (RASED)...
- Pour l'enseignant : outil d'analyse pour repérer les difficultés des élèves, choix des objectifs du DAP, différenciation...
- Pour l'élève : évaluation formative
- Pour les parents : les informent du suivi et des progrès de leur enfant

Dans les *programmes 2002*, on retrouve l'idée de *ne pas stigmatiser, classer les élèves*. Il faut porter un *regard positif* sur l'élève et *valoriser les évolutions plutôt que les manques*.